

**« Le commerce de détail doit faire partie des priorités
du gouvernement du Québec »**

- Léopold Turgeon, Conseil québécois du commerce de détail

Montréal, le 8 avril 2014 – Le Conseil québécois du commerce de détail (CQCD) tient à féliciter le nouveau premier ministre du Québec, M. Philippe Couillard, qui forme aujourd’hui un gouvernement majoritaire. « *M. Couillard pourra compter sur notre entière collaboration tout au long de son mandat* », tient à préciser le président-directeur général du CQCD, M. Léopold Turgeon. Il lui offre son entière collaboration, afin que son gouvernement saisisse l’impact véritable du commerce de détail dans l’économie et que, conséquemment, il mette en place les meilleures conditions possible pour les détaillants, favorisant ainsi l’essor économique du Québec. Le CQCD félicite également tous les députés et députées élus(es) à l’Assemblée nationale.

« *Je remercie également la première ministre sortante, Mme Pauline Marois, première femme élue à cette fonction au Québec, pour ses convictions et accomplissements aux affaires de l’État au cours de sa carrière politique* », souligne M. Turgeon.

Le Conseil québécois du commerce de détail souhaite que le nouveau gouvernement majoritaire retourne à un budget équilibré. Il tient également à mentionner l’importance de s’attaquer rapidement au commerce en ligne transfrontalier, pour récupérer près de 95 M\$ en taxes provinciales présentement non perçues.

Selon M. Turgeon, le nouveau gouvernement doit s’inquiéter des taxes non perçues et, également, de l’équité envers une industrie qui embauche près d’un demi-million de travailleurs, soit 12 % du total des emplois québécois, qui représente 6 % du PIB et constitue la porte d’entrée d’un dollar sur trois dans l’économie. « *Plus globalement, précise M. Turgeon, les réalités du commerce en ligne, tant domestique que transfrontalier, devraient être analysées dans leur ensemble. Il ne s’agit pas seulement de collecter des taxes justes et disponibles, mais il faut surtout que le nouveau gouvernement priorise le commerce de détail pour contribuer à son développement, et ce, au bénéfice de l’ensemble de l’économie québécoise.* » D’autres enjeux doivent également être étudiés, dont la relève stratégique de la main-d’œuvre et l’intégration et le déploiement technologiques.

« *Nous espérons que ce gouvernement majoritaire, dans sa vision du développement économique du Québec, puisse mettre en place des mesures concernant ces enjeux sectoriels du commerce de détail* », de conclure monsieur Turgeon.

À propos du Conseil québécois du commerce de détail

Le CQCD est une association regroupant la grande majorité des entreprises du commerce de détail et de la distribution au Québec, ce qui en fait un interlocuteur incontournable. Dans le dossier du commerce en ligne comme dans tous les autres, le CQCD se positionne en « mode solution » pour contribuer aux réflexions et aux stratégies des gouvernements.